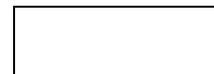




Mairie  
d'Éguilles



MAIRIE – Place Gabriel Payeur – EGUILLES 13510

Contactez Marie SCOTTO- D'APOLLONIA au 04.42.92.39.66 [duby@mairie-eguilles.fr](mailto:duby@mairie-eguilles.fr)

Espace G. DUBY 60 Av Paul Magallon, 13510 Éguilles

Ouvert de 9h30 à 12h00 du lundi au jeudi

## DEMANDE DE RESERVATION DE SALLE COMMUNALE

(à déposer au plus tard 45 jours avant la manifestation) (1)

<b>ESPACE G.DUBY : 1) Régine DYJAK 2) Hall 3) A.DAUDET 4) C.CLAUDEL 5) R.NOUREEV 6) M.BEJART 7) Classe</b> Salle de Spectacle Espace 1 <sup>o</sup> étage Bureau 1 <sup>o</sup> étage Salle de Danse Ex-Dojo Réunion	
Nom, Prénom : Adresse :  Tel : Courriel : Agissant en qualité de : Association ou Organisme : Titre de la Manifestation : Demande la mise à disposition de la salle indiquée ci-dessus <b>Le :</b> <b>Qui se déroulera de : .....h..... à .....h..... (2)</b> Afin d'organiser : (descriptif de la manifestation)  Nombre de participants : <b>Artistes</b> :..... <b>Publics</b> : ..... <b>Joindre obligatoirement une attestation d'assurance à jour pour les risques liés à l'organisation de manifestation, de spectacle.</b> <b>La présence à votre charge d'un <u>Agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 1)</u> est <u>obligatoire</u> pour toutes les manifestations.</b> <b>Je m'engage à libérer la salle dans l'état où je l'aurai prise.</b> <b>Je déclare avoir pris connaissance de règlement d'utilisation des salles.</b> <b>Je m'engage à le respecter et à respecter les consignes de sécurité :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Laisser le libre accès aux issues de secours.</li> <li>- Respecter le nombre de places assises (327 places).</li> <li>- Limiter l'accès à la salle au nombre de personnes prévu ci-dessus.</li> <li>- <u>Libérer les salles avant minuit (cf. fiche horaire).</u></li> </ul> A Éguilles, le <b>Signature précédé de la mention (lu et approuvé)</b>	Prestations Demandées (cocher les mentions utiles)  <input type="checkbox"/> Technicien Son et Lumière Environ 200€ brut : cotisations sociales incluses pour 4h service (déclaration GUSO)  <input type="checkbox"/> Sonorisation (consulter la fiche technique) <input type="checkbox"/> Eclairage scène (consulter la fiche technique) <input type="checkbox"/> Courant force P17/63 & P17/32 <input type="checkbox"/> Scène <input type="checkbox"/> Ecran cinéma <input type="checkbox"/> Piano <input type="checkbox"/> Tables rondes :.... / 20 <input type="checkbox"/> Tables rectangulaires :.... / 55 <input type="checkbox"/> Chaises rouges :.... / 157 <input type="checkbox"/> Chaises coques :.... / 175 <input type="checkbox"/> Gradins 327 places <input type="checkbox"/> Réfrigérateur <input type="checkbox"/> Eclairage hall <input type="checkbox"/> Eclairage salle de spectacle ½ ou 2/2 <input type="checkbox"/> Nettoyage après manifestation (3) (4) <b>En cas de dégradation et de salissures, le ménage sera facturé</b> <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)
Réponse du service de réservation  Demande acceptée :  Demande rejetée : (Motif)  Éguilles, le  L'Élu Responsable :	(Réservé au service)  <b>TARIF :</b>  Location & Prestations  <b>TOTAL :</b>  A régler intégralement, dès confirmation de la réservation, par chèque à l'ordre de :  REGIE REC SERVICE ANIMATION ET CULTURE
<b>En cas d'urgence, utilisez le téléphone rouge.</b> <b>Les réservations ne seront considérées effectives qu'après réception de la confirmation par l'Élu responsable. (5)</b>	<b>N° de la quittance / Régie :</b>  Date :

1°- Les demandes formulées hors délai ne pourront être instruites.

2°- L'heure limite (avant minuit) devra être impérativement respectée.

3°- L'utilisateur qui ne sollicite pas la prestation nettoyage après la manifestation s'engage à laisser la salle propre.

4°- L'utilisateur qui bénéficie de la gratuité de la salle devra assurer le nettoyage de la salle.

5°- La Mairie se réserve le droit d'annuler à son profit toute réservation dans un délai de 7 jours avant la date prévue

## *Horaires de l'Espace G. Duby*

### *Pour toutes les manifestations dans la salle Régine DYJAK*

#### **En semaine du lundi au jeudi en Matinée**

- Installation dès 8h30
- Répétition de 10h à 12h
- Représentation entre 14h et 15h
- Libérer la salle impérativement avant 18h

#### **En week-end du vendredi au samedi en Soirée**

- Installation dès 8h30
- Répétition de 10h à 12h ou de 14h à 17h
- Représentation à 19h pour une manifestation n'excédant pas 3h entre acte comprise ou à 20h maximum pour une manifestation n'excédant pas plus de 2h entre acte comprise
- Libérer la salle impérativement avant 24h

#### **Le dimanche et jour férié en Matinée**

- Installation dès 9h
- Répétition de 10h à 12h
- Représentation entre 14h et 15h pour une manifestation n'excédant pas 3h entre acte comprise
- Libérer la salle impérativement avant 20h

### **Grille Tarifaire des réservations de l'Espace G. DUBY Décision du Conseil Municipal de vendredi 31 octobre 2008**

	Du lundi au jeudi		Vendredi - Samedi - Dimanche et jours Fériés		Suppléments pour Horaires de nuit
	½ journée De 8h30 à 12h00 De 14h00 à 18h00	Journée Complète De 8h30 à 18h00	½ journée De 8h30 à 12h00 De 14h00 à 18h00	Journée Complète De 8h30 à 18h00	De 18h00 à 24h00
Salle de Spectacle Régine Dyjak	100,00 €	300,00 €	500,00 €	1 000,00 €	600,00 €
Hall Rdc	30,00 €	50,00 €	Non loué	Non loué	Non loué
Salle de réunion 1 <sup>er</sup> étage	50,00 €	100,00 €	100,00 €	200,00 €	Non loué

**A régler intégralement dès confirmation de la réservation  
Par chèque à l'ordre de REGIE REC SERVICE ANIMATION ET CULTURE  
Après de Marie SCOTTO - D'APOLLONIA**